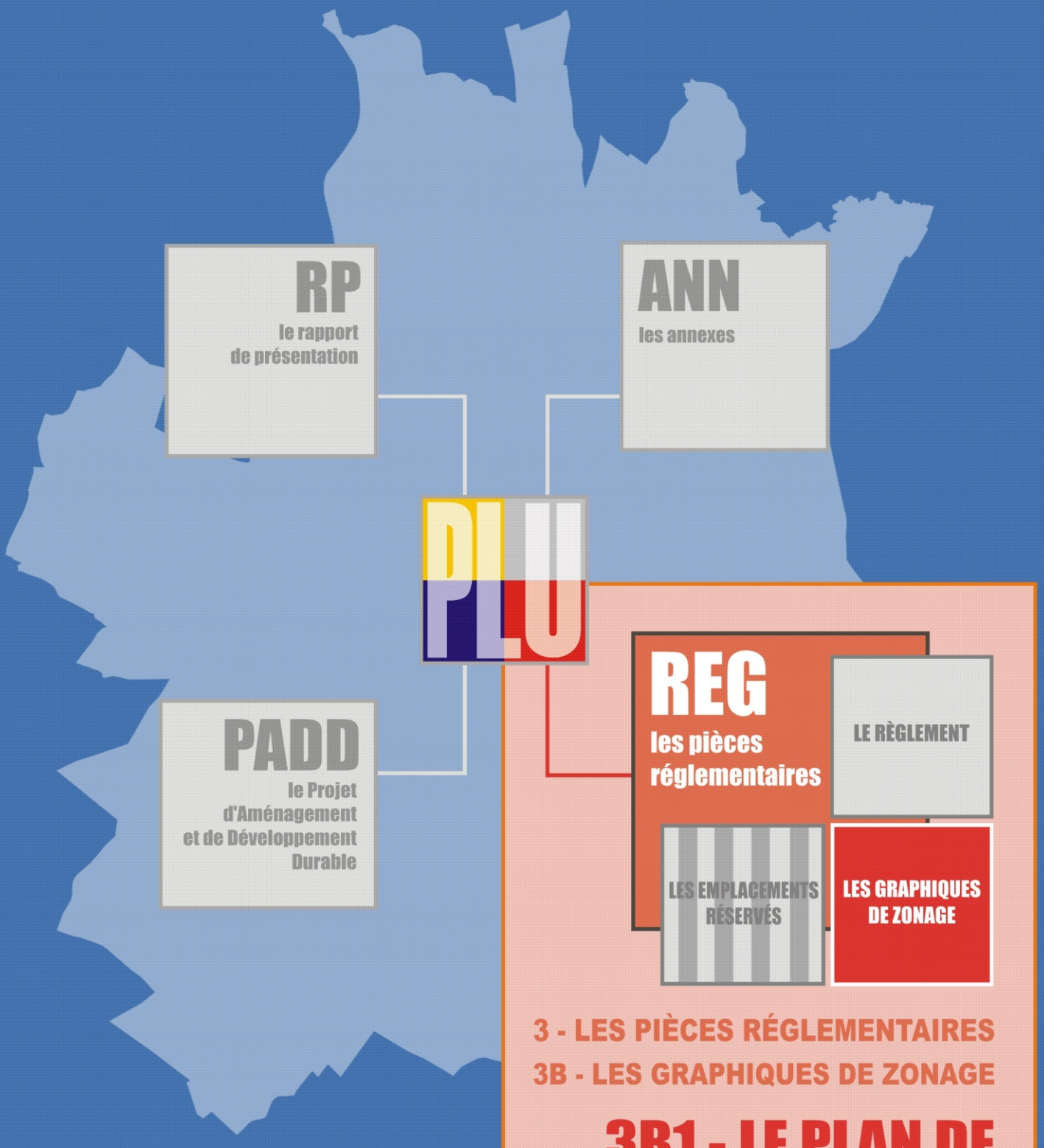
LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Service de l'Urbanisme & de l'Environnement
Direction de la Réglementation Urbaine



3 - LES PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

3B - LES GRAPHIQUES DE ZONAGE

3B1 - LE PLAN DE ZONAGE

PLU approuvé par DCM du 12/09/2008

MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr

3/ LES PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

3B/ Les graphiques de zonage

3B-1/ Le plan de zonage



RP ANN PADD REG

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Service de l'Urbanisme & de l'Environnement
Direction de la Réglementation Urbaine

RP
le rapport de présentation

ANN
les annexes

PLU

PADD
le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

REG
les pièces réglementaires

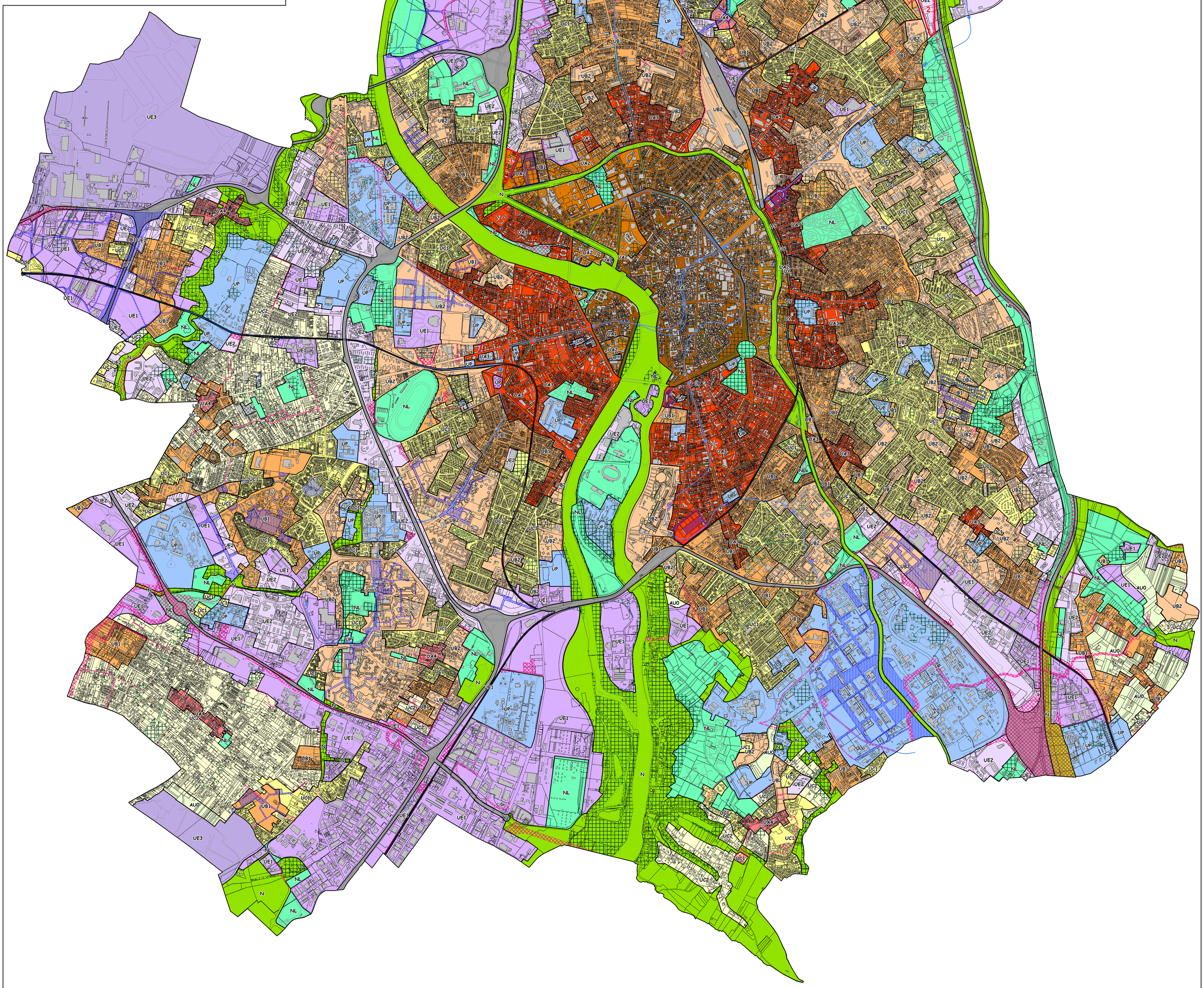
- LE RÈGLEMENT
- LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS
- LES GRAPHIQUES DE ZONAGE

3 - LES PIÈCES RÉGLEMENTAIRES
3B - LES GRAPHIQUES DE ZONAGE

3B1 - LE PLAN DE ZONAGE

PLU approuvé par DCM du 12/09/2008

MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr



LEGENDE

0 500 m

Echelle originale : 1/15 000°

- UA1, UA2, UA3, UA4
- UB1, UB2
- UC1, UC2
- UE1, UE2, UE3
- UP
- UY
- AUO
- N
- NL
- Emplacement Réservé (ER)
- Equipement et Ouvrage Public (EOP)
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Traçé et stations de METRO

Périmètre de constructibilité limitée (application de l'art. L123-2a du code de l'urbanisme)
SHON constructible : Habitation 20 m², Activité 100 m²

N°	Nom	Limite de validité
1	Moulis Croix-Bénite	Date Approbation + 5 ans max.
2	Atlanta	Date Approbation + 5 ans max.
3	Ponts-Jumeaux	Date Approbation + 5 ans max.
4	Porte Nord	Date Approbation + 5 ans max.